



COMMISSION SPORTIVE COMPTE-RENDU SAISON 2015 - 2016



Ça y est, plus de feuilles manuelles cette saison, tous les clubs sont passé à l'informatique. Je les mets à jour normalement le vendredi matin et transmises aux correspondants de clubs dans la foulée. Plusieurs clubs utilisent maintenant la feuille FFTT GIRPE, peux celle de la Ligue.

Pas de problèmes majeurs pour cette saison écoulée, hormis une certaine méconnaissance des règlements. Les deux seules décisions de la CS concernent un seul club. Beaucoup de clubs ne transmettent toujours pas la copie informatisée au correspondant du club visiteur, ce qui est prévu dans le règlement.

Baisse significative des amendes, (254€ au lieu de 562€ en 2015), dont 96€ en phase 1 et 158€ en phase 2. Dues en partie aux habitués forfaits, aussi bien en phase une qu'en seconde phase, à des joueurs non licenciés, mais aussi à des résultats non saisis ou hors délai, et également une feuille reçue une semaine après la rencontre. La presse ayant énormément de mal à publier nos résultats départementaux, pensez à en faire la saisie le plus tôt possible après la rencontre.

Toujours des certificats médicaux non enregistrés, alors que rien n'est plus simple dans l'espace mon club. Le listing informatisé des licences présenté par la majorité des clubs évite l'oublie de celles-ci.

Je rappelle également que l'horaire des rencontres est toujours 18h00. Les clubs qui désirent pour des raisons de disponibilités de salles ou autres raisons jouer à un autre horaire doivent impérativement aviser la CS par courrier, mail ou téléphone, ce qui pour certains est une évidence, pour d'autres rarement fait, sans oublier le club visiteur, respecter l'horaire défini et éventuellement s'assurer que le club visiteur n'a pas oublié. Quand vous recevez les poules, les horaires spécifiques y sont indiqués, pensez à en informer au moins tous vos capitaines d'équipes.

Je tiens encore une fois à remercier tous les JA et arbitres, hommes et femmes, qui ont aidé le comité et les clubs organisateurs dans les différentes compétitions, même si l'on doit regretter la non participation d'un grand nombre de club. Je vous rappelle également que les Arbitres et les JA sont, comme votre serviteur, des bénévoles, et doivent donc toujours être respectés, afin de montrer l'exemple aux jeunes générations.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne saison pongiste.

Le président de la CS

J. Brulé